



Ligue des Droits de l'Homme

**138, rue Marcadet
75018 PARIS**

Paris, le 4 mars 2014

Objet : Votre soutien au film documentaire « A ciel ouvert », de Mariana Otero

Mesdames, Messieurs,

Nous avons pu lire que la Ligue des Droits de l'Homme soutenait le film « à ciel ouvert » de Mariana Otero.

<http://www.ldh-france.org/La-LDH-soutient-le-film,5220.html>

Autisme France et les parents d'enfants avec autisme sont très choqués qu'un organisme de défense des Droits de l'Homme puisse ainsi faire la publicité d'un film prosélyte sur la psychanalyse prétendant s'appliquer à ce qui serait la « psychose infantile ». Nous rappelons que cette appellation issue de la CFTMEA, classification franco-française, n'est absolument pas reconnue par la communauté scientifique internationale, et que la Haute Autorité de Santé et la CNSA mettent en avant dans leurs documents la CIM, classification internationale de l'OMS.

Les enfants du Courtil présentent de l'autisme et/ou une déficience intellectuelle, et/ou sont issus de milieux défavorisés, mais ils sont tous considérés par l'équipe des professionnels du Courtil comme « psychotiques », l'équipe n'est pas là pour les éduquer, mais pour « les accompagner dans leur folie »...

Comment peut-on encore accepter ces concepts archaïques et révolus en 2014 ? Que faites-vous du droit à l'éducation, à l'inclusion dans la société ?

Vous trouverez ici des propos issus d'une conférence donnée par des responsables du Courtil à propos de l'autisme :

<http://desmotsgrattent.blogspot.be/2014/02/ca-fait-peur.html>

Autisme France

Association Reconnue d'Utilité Publique – Siège : 8 rue Fallempin 75015 PARIS

Bureaux : 1175 Avenue de la République - 06550 La Roquette-sur-Siagne.

Téléphone : 04 93 46 01 77 – Fax : 04 93 46 01 14

Site internet : www.autisme-france.fr – e-mail : autisme.france@wanadoo.fr

Vous trouverez ici le témoignage édifiant d'une famille dont le fils a passé un an et demi au Courtil :

<http://larbre-aux-bullesdereves.over-blog.com/article-cesaire-au-courtil-l-histoire-d-un-gachis-122745005.html>

Vous trouverez sur ce forum la critique d'un spectateur du film, (pseudonyme « Pifpof »), postée le Mardi 7 Janvier 2014 à 02h06 :

<http://forum.asperansa.org/viewtopic.php?f=9&t=4544#p114700>

Pour rappel, la psychanalyse ne fait pas partie des pratiques recommandées pour les interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent. Des centaines de milliers de familles françaises vivent des drames car elles n'ont pas ou pas eu accès aux programmes recommandés, les seuls à pouvoir assurer à leurs enfants le soutien éducatif nécessaire : la dignité d'être humain, c'est de pouvoir accéder à la communication, à la compréhension de son environnement, aux interactions avec les autres, la dignité c'est de devenir autonome.

Nous ne comprenons pas pourquoi la Ligue des Droits de l'Homme fait de la publicité pour une pratique, fondée sur une croyance, qui ne repose sur aucune démarche scientifique validée et ne respecte pas les droits des enfants autistes. Nous pensons que vous avez été peut-être abusés par un discours séduisant, comme l'UNAPEI l'a été, dont la Présidente a publié un erratum en haut de la page 2 de sa lettre d'information du 10 février 2014.

<http://partage.unapei.typhon.net/MU/MU1347.pdf>

Nous attendons de vous qui luttez pour les droits de l'homme et du citoyen, un engagement majeur pour défendre l'accès aux droits des personnes autistes : droit au diagnostic, droit à l'éducation, droit à la scolarisation, droit à la vie citoyenne la plus ordinaire possible. Cela procède d'une démarche humaniste que de rechercher la dignité de l'homme par l'apprentissage de l'autonomie, l'éducation, l'accès à la citoyenneté et, selon la déclaration de l'UNESCO en 1977, « la possibilité de participer pleinement à toutes les activités de la Communauté, offertes à ceux qui n'ont pas de handicap ».

L'attente d'une utopique « émergence du désir », basée sur le postulat que le handicap serait « le choix du sujet » n'est qu'un délaissement et une excuse à cette inaction et au refus d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de son rôle d'éducateur. Stanislas Tomkiewicz a dit aussi : « La pire maltraitance que l'on peut faire à une personne autiste est de ne pas l'éduquer et de la laisser croupir dans son autisme ».

Nous vous remercions de votre attention et espérons que vous prendrez en compte l'émoi que l'appui de votre respectable institution au film de propagande a suscité auprès des familles concernées.

Danièle Langlois, Présidente

Isabelle Resplendino, Secrétaire-adjointe, Déléguée aux Français de Belgique

Autisme France

Association Reconnue d'Utilité Publique – Siège : 8 rue Fallempin 75015 PARIS

Bureaux : 1175 Avenue de la République - 06550 La Roquette-sur-Siagne.

Téléphone : 04 93 46 01 77 – Fax : 04 93 46 01 14

Site internet : www.autisme-france.fr – e-mail : autisme.france@wanadoo.fr